



**RETURN PROPOSAL BY
EMAIL/RETOURNER PROPOSITIONS
PAR COURRIEL:**

Nicole.pontes@canada.ca &
[ssc.wtdprintingproducts-
produitsimpressionatmt.spc@canada.ca](mailto:ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@canada.ca)

**REQUEST FOR PROPOSAL
AMENDMENT**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution
SSC | SPC
Procurement and Vendors Relationships | Achats
et relations avec les fournisseurs
180 Kent, 13th Floor
Ottawa, Ontario
K1P 5P5

Title – Sujet PRODUCTION PRINTER LEASE FOR THE DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE/ L'IMPRIMANTE DE PRODUCTION POUR LE MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE	
Solicitation No. – N° de l'invitation RFP 2BP645512	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. – N° référence du client RAS 16-45512	Date 07 October 2016
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 14 October, 2016	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time (EST)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Nicole Pontes	
Telephone No. – N° de téléphone : 613-462-2832	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Email Address for RFP Submission - Courriel ssc.wtdprintingproducts-produitsimpressionatmt.spc@canada.ca Bidders are requested to also email: Nicole.pontes@canada.ca	
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : <i>(Further Client coordinates to be inserted at contract award)</i>	
Invoices: Factures: <i>(Further Client coordinates to be inserted at contract award)</i>	
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION N° 001 DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

LOCATION D'UNE IMPRIMANTE DE PRODUCTION

La présente modification n° 002 de la demande de propositions est présentée pour la raison suivante : répondre aux questions.

Question n° 006

À la page 5, section 1.1, Sommaire, on indique que le besoin concerne une imprimante de production. À la page 20 de l'annexe B, on trouve pourtant l'énoncé suivant : « Pour la location, la livraison, la configuration et l'installation de deux imprimantes de production monochromes ». SPC ou le MDN peut-il confirmer le nombre d'imprimantes?

Réponse n° 006

Le besoin est pour une imprimante de production.

Question n° 007

SPC ou le MDN peut-il nous indiquer l'espace prévu pour la justification du produit? Doit-on l'inscrire dans la case « Conforme / Non conforme » à la page 27 de l'annexe G, c'est-à-dire sur le formulaire d'attestation de la conformité technique, ou est-ce plutôt à la page 17-30 de l'annexe A de l'énoncé des travaux? Peut-on ajouter un tableau pour indiquer la justification?

Réponse n° 007

Veillez consulter la modification n° 002.

Question n° 008

SPC ou le MDN peut-il nous fournir l'évaluation financière de ce besoin? À la page 20-21 de l'annexe B, Base de paiement, il y a suffisamment d'espace pour y inscrire nos chiffres relatifs au besoin, mais il n'y a pas d'évaluation financière pour nous permettre de comprendre comment la cote sera effectivement attribuée.

Réponse n° 008

Le fournisseur retenu satisfera à toutes les exigences obligatoires et présentera la soumission évaluée la plus basse. Nous ajouterons les TMF, les années d'options et les coûts par copie monochrome à évaluer.

Question n° 009

L'imprimante proposée doit être dotée d'un compteur qui consigne et affiche les données sur l'utilisation de l'appareil, y compris le nombre de clics par date (impressions recto, impressions recto-verso et dimensions du papier utilisé).

Le MDN accepterait-il que l'imprimante puisse exporter et fournir les données sur le nombre total de clics ventilé par impressions recto, impressions recto verso et dimensions du papier? Cela se justifie parce que le fournisseur connaîtra le volume mensuel aux fins de facturation en comparant le volume total précédent au nouveau volume total (les dates étant précisées), ce qui rend redondantes les dates de production de rapports.

Réponse n° 009

Oui, cela est également acceptable.

Question n° 010

La carte réseau ne servira pas de serveur DHCP (numériseur seulement). Pouvez-vous confirmer que c'est bien le cas?

Réponse n° 010

La carte réseau ne servira pas de serveur DHCP. Elle a toutefois besoin du protocole DHCP pour obtenir une adresse IP dynamique (non statique).

Question n° 011

SPC peut-il préciser s'il veut connaître le coût d'un seul clic par copie/impression? Autrement dit, une impression sur papier lettre (8 ½ po x 11 po) sera-t-elle facturée au même taux par clic qu'au format 11 po x 17 po? Ou bien le fournisseur peut-il facturer deux clics avec le format 11 po x 17 po?

Réponse n° 011

Le taux par clic demeure le même, qu'il s'agisse du format 8 ½ po x 11 po ou 11 po x 17 po.

Question n° 012

Le volume est évalué à 200 000 impressions par mois. L'atelier d'imprimerie du MDN peut-il nous dire s'il prévoit que les volumes d'impressions, de copies et de numérisations augmenteront ou diminueront au cours des cinq prochaines années?

Réponse n° 012:

Ces volumes ne changeront pas ou augmenteront à peine; il n'y aura pas de diminution.

Question n° 012

Annexe A, section A1, Équipement générique : « La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2003 et Windows 7 ».

Microsoft ne fournit plus les mises à jour de Windows Server 2003, et il en va de même avec les produits de nouvelle technologie, par exemple au niveau des pilotes. Nous croyons également comprendre que le MDN devait mettre à jour tous ses environnements Windows Server 2003 au plus tard à la fin de juillet 2016.

Nous demandons que cette exigence soit modifiée comme suit : « La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2008 et Windows 7 ».

Réponse n° 012

Le MDN utilise maintenant Microsoft Windows Server 2008; nous pouvons donc modifier le libellé de l'exigence comme suit : « La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2008 et Windows 7 ».

Question n° 013

L'imprimante proposé doit avoir une résolution minimale de 1200 x 1200 ppp (ou s'en rapprocher) à une profondeur de pixels de 8 bits et 256 tons de gris.

Ces valeurs (profondeur de pixels de 8 bits et 256 tons de gris) étant fondées sur une résolution de 600 x 600 ppp, le MDN accepterait-il de retirer cette exigence et d'augmenter la résolution minimale à 1200 x 2400 ppp?

Réponse n° 013

La résolution minimale exigée est maintenant fixée à 1200 x 2400 ppp.

Question n° 014

« L'imprimante doit avoir un soutien API pour les applications tierces. » Le MDN peut-il préciser quelles sont ces applications tierces?

Réponse n° 014

Toute application qu'utilise l'imprimante et qui n'est pas prise en charge par Microsoft Windows.

Question n° 015

Reliures. Le fournisseur doit-il assumer les coûts de tous les jeux de reliures pour la durée du contrat ou ne fournit-il que le premier jeu en laissant au MDN le soin de se procurer d'autres au besoin?

Réponse n° 015

Le MDN a besoin de deux jeux de reliures à peigne et deux jeux de reliures spiralées, ainsi que d'un poinçon à trois trous.

Modification n° 002 :

Voir la version révisée de l'annexe G.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

**Annexe G
FORMULAIRE DE CONFORMITÉ TECHNIQUE**

ÉQUIPEMENT REQUIS

Les imprimantes doivent remplir les exigences obligatoires suivantes :

A1. Imprimante de production monochrome : _____
(inscrire le nom du modèle)

CRITÈRES OBLIGATOIRES

A1. Équipement générique :	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE	Substantiation
L'imprimante doit être un appareil monochrome.			
L'imprimante doit avoir une interface à écran tactile sur la console de l'imprimante.			
La console de l'imprimante doit être disponible dans les deux langues officielles (français/anglais ou bilingue).			
La solution proposée doit être capable de se connecter au commutateur réseau privé Ethernet du MDN.			
La solution proposée doit aussi être reliée à l'environnement du réseau TCP/IP du MDN.			
La solution proposée doit permettre de désactiver les protocoles et les caractéristiques réseau non souhaités.			
La carte d'interface réseau ne doit pas constituer un serveur DHCP (numériseur seulement).			
La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2003 et Windows 7.			
La solution proposée doit être compatible avec Windows Server 2008.			
L'imprimante proposée doit avoir des panneaux accessibles permettant à l'utilisateur de remplacer les articles consommables et de dégager les bourrages.			
L'imprimante proposée doit enregistrer les relevés de compteur et les journaux de données d'utilisation, notamment le nombre de clics par date et par type d'utilisation (simplex, duplex et format du papier).			

A2. Numériseur :	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE
Le système de numérisation doit être couleur et noir et blanc et offrir une vitesse minimale de balayage de 90 pages par minute (recto) et de 180 pages par minute (recto verso) en noir et blanc et en couleur. Cela		

fait partie de l'imprimante.		
L'appareil proposé doit offrir une réduction variable de 25 % par pas de 1 %.		
L'appareil proposé doit offrir un agrandissement variable de 400 % par pas de 1 %.		
L'appareil proposé doit offrir des capacités de numérisation recto verso et de copie par l'intermédiaire d'un numériseur monopasse à balayage double.		
L'appareil proposé doit accepter les originaux recto et recto verso.		
L'appareil proposé doit être capable de détecter automatiquement les différentes tailles des originaux et d'imprimer sur du papier de différente taille, dans le cadre d'une seule tâche.		
L'appareil proposé doit avoir un alimentateur automatique d'une capacité minimale de 150 feuilles.		
L'appareil proposé doit permettre la numérisation de documents vers des fichiers PDF et l'enregistrement local, sur disque ou sur un lecteur réseau.		
L'appareil proposé doit avoir un numériseur supérieur sur vitre (pour la numérisation de livres).		
L'appareil proposé doit accepter les originaux de tailles variables allant de 8,5 po x 11 po à 11 po X 17 po.		

A3. Imprimante :	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE
L'imprimante proposée doit imprimer recto et recto verso.		
L'imprimante proposée ne doit pas reposer sur la technologie huile « fuser ».		
L'imprimante noir et blanc proposée doit atteindre une vitesse minimale de 100 pages par minute pour le papier 8,5 X 11 po.		
L'imprimante proposée doit avoir un volume minimal mensuel moyen de 300 000.		
L'imprimante proposée doit avoir une résolution minimale de 1 200 X 1 200 ppp (ou s'en rapprocher) à une profondeur de pixels de 8 bits et 256 tons de gris.		
Le disque dur doit être retiré et fourni au MDN sans frais supplémentaires à la fin du bail et si le disque dur doit être remplacé pendant la durée du bail.		
L'imprimante doit être capable d'imprimer en format PostScrip Niveau 1, 2, 3, Adobe Acrobat PDF 1.7. PDF/X, Mac OSX version 10.10.		
L'imprimante proposée doit avoir un mode d'économie d'énergie.		

A4. Alimentation en papier :	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE
L'imprimante noir et blanc proposée doit être capable d'imprimer sur les formats de papier suivants : 8,5 po X 11 po, 8,5 po X 14 po, 11 po X 17 po et 12 po X 18 po.		

L'imprimante proposée doit être capable d'imprimer sur le support d'un poids variant de 52 à 250 grammes par mètre carré.		
L'imprimante proposée doit avoir un plateau d'alimentation pouvant prendre en charge une carte-copie d'un poids minimal de 176 grammes par mètre carré.		
L'imprimante proposée doit être capable d'imprimer sur papier sans travers ou sur du papier sans machine.		
L'appareil proposé doit avoir une capacité d'alimentation minimale de 8 000 feuilles.		
L'imprimante proposée doit compter au moins cinq plateaux d'alimentation, dont au moins deux d'une capacité de 2 000 feuilles chacun.		
L'imprimante doit avoir un soutien API pour les applications tierces.		

A5. Finition d'impression :	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE
Sur l'imprimante proposée, l'utilisateur doit être capable de décharger le bac de réception pendant que l'imprimante fonctionne.		
L'imprimante noir et blanc proposée doit être capable trier/assembler sans limites d'épaisseur ainsi que d'un bac de décharge d'une capacité d'au moins 4 200 feuilles.		
L'imprimante noir et blanc proposée doit être capable de brocher jusqu'à 100 feuilles de papier à lettres 20 lb, sur le dessous, sur le dessous et les deux.		
L'imprimante noir et blanc proposée doit être dotée d'un poinçon GBC comprenant les matrices suivantes : <ul style="list-style-type: none"> •44 trous (boudin couleur) •19 trous (Cerlox) •3 trous (cartable) 		

A6. Entretien	RESPECTÉE	NON RESPECTÉE
L'entrepreneur doit agir en qualité d'entrepreneur principal pour le matériel et les logiciels, et fournir une personne-ressource pour les services d'entretien et le signalement de problèmes.		
L'entrepreneur assume au premier chef la responsabilité du diagnostic et de la résolution de tous les problèmes liés au matériel ou aux logiciels.		
L'entrepreneur doit attester par écrit que les techniciens affectés aux travaux visés par le contrat seront capables d'offrir des services d'entretien et de réparation de l'équipement loué.		